

L'Épreuve de la langue dans le discours littéraire francophone

Identités sociolinguistiques et constructions discursives dans *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma (1990)

Moussa Diène
Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

AntipodeS - Études de langue française en terres non francophones
vol. 2, n° 1 - janvier / juin 2019
Linguistique

<https://portalseer.ufba.br/index.php/Antipodes/index>
ISSN électronique : 2596-1837

Résumé

Cet article est une réflexion sociolinguistique sur l'écriture hétérolingue de la francophonie africaine et contribue aux travaux d'observation de la coupure qui se développe entre une langue internationale et ses attaches anthropologiques locales. La recherche ici rapportée est une analyse du discours littéraire dans une approche lexicale et morphosyntaxique. On vise à donner quelques aspects de l'hétérolinguisme africain en soulignant les non-coïncidences énonciatives de la relation asymétrique entre la culture africaine et l'idiome français. On veut aussi décrire le projet esthétique et identitaire de l'ivoirien Ahmadou Kourouma, fondé sur l'hybridité linguistique, qui concourt à construire une *lexiculture*. La réflexion se place dans le cadre de l'école française des études africaines, de la sociolinguistique inspirée des travaux de P. Bourdieu et de la critique littéraire inspirée des apports de M. Bakhtine. On se donne pour corpus d'observation le roman *Monnè, outrages et défis* (Paris, 1990) pour mener une approche sociolinguistique du discours littéraire francophone. On commence par revisiter certaines conceptions sociolinguistiques du texte francophone. On se focalise ensuite sur l'appropriation lexicale réalisée dans notre corpus, en remettant en question la classification de J.-M. Bague (1995) et en donnant une étude morphosyntaxique de la traduction et l'expressivité de la « lexiculture » (GALISSON, 1999) à travers l'ajout hétérolingue. On décrit au total ce cas d'hétérolinguisme, construit de paramètres extralinguistiques et d'identités sociolinguistiques, d'une instabilité énonciative, illustration d'une poétique de la traduction d'une culture, le cadre donc d'une quête identitaire post-coloniale.

Mots clés

Sociolinguistique du texte. Monnè. Kourouma. Non-coïncidences énonciatives.

The Language Trial in French Literary Discourse
Sociolinguistic identities and discursive constructions in *Monnè, outrages et défis* by Ahmadou Kourouma (1990)

Abstract

This article is a sociolinguistic reflection on the heterolingual writing of the African Francophonie, and contributes to the work of observing the divide that develops between an international language and its local anthropological ties. The research reported here is a literary discourse analysis with a lexical and morphosyntactic approach. It aims to give some aspects of African heterolingualism by emphasizing the enunciative non-coincidences of the asymmetric relationship between African culture and the French language. We also want to describe the aesthetic and identity project of the Ivorian Ahmadou Kourouma based on linguistic hybridity, which contributes to building a *lexiculture*. The reflection takes place within the framework of the French school of African studies, sociolinguistics inspired by the works of P. Bourdieu, and literary criticism inspired by the contributions of M. Bakhtine. The *corpus* of observation is the novel *Monnè, outrages et défis* (Paris, 1990) to give a sociolinguistic approach to French literary discourse. It starts by revisiting the main sociolinguistic conceptions of the French-speaking text. It then focuses on the lexical appropriation carried out in the *corpus*, by questioning the classification of Jean-Marie Bague (1995) and by giving a morphosyntactic study of the translation and the expressiveness of "*lexiculture*" (Galisson, 1999) through the heterolingual addition. Finally, the text describes this case of heterolingualism, built of extralinguistic parameters and sociolinguistic identities, of an enunciating instability, an illustration of a poetics of the translation of a culture, the framework therefore of a post-colonial quest for identity.

Keywords

Sociolinguistics of the text. Monnè. Kourouma. Enunciative non-coincidences.

Plan

- 1 Introduction
 - 2 Pour une approche hétérolinguistique des écritures francophones
 - 3 L'appropriation lexicale dans *Monnè*
 - 4 La problématique de la traduction dans *Monnè*
 - 5 L'expressivité lexiculturelle à travers l'ajout hétérologue
 - 6 Conclusion
-

1 Introduction

La langue française demeure un système linguistique principalement partagé par différentes communautés, elle constitue un moyen de communication à l'échelle mondiale et particulièrement dans l'espace dit Francophone. En Afrique francophone, bien qu'elle a trouvé chez les individus une langue première (le wolof, le malinké, etc) acquise dès le bas âge et que la presque totalité des écrivains en font une langue de promotion littéraire. Une fois dans l'acte d'écriture, cette langue maternelle ou première peut déteindre sur la conscience de l'écrivain. Ce qui fait alors que ce dernier se trouve parfois dans une situation interlinguistique qui ne lui facilite pas la communication. Aussi, des interrogations peuvent-elles s'imposer. Quelles sont les conséquences littéraires qui découlent du contexte sociolinguistique et socio-culturel de

l'auteur africain ? Comment la représentation de certaines réalités culturelles propres à un écrivain situé est envisagée dans le discours littéraire francophone ?

Nous concevons les écritures francophones comme un « champ littéraire » (BOURDIEU, 1991) où la langue française subit une épreuve permanente. Le texte littéraire demeure alors un microcosme sociolinguistique qui rapporte des « non-coïncidences énonciatives¹ ». Notre réflexion consiste à donner une approche sociolinguistique du discours littéraire francophone en prenant comme exemple *Monnè, outrages et défis*, d'Ahmadou Kourouma². Nous nous focaliserons sur l'appropriation lexicale, en remettant en question la classification de Jean-Marie Bague (1995) et en donnant dans une étude morphosyntaxique, la traduction et l'expressivité d'une « lexiculture³ » à travers l'ajout hétérolingue. Mais avant cela, revisitons certaines conceptions sociolinguistiques du texte francophone.

2 Pour une approche hétérolinguistique des écritures francophones

Dans la critique francophone, l'hétérogénéité linguistique est souvent analysée à travers « l'écriture directe⁴ ». Cette « coupure épistémologique ou modèle linguistique » (MATESO, 1986, p. 287) s'inspire du plurilinguisme littéraire (BAKHTINE, 1978) pour évaluer la littérature comme la mise en texte d'un « décorum sociolinguistique » (GOWINSKI, 1982, p. 32).

Se démarquant d'une conception monolingue du discours littéraire, Bakhtine estime que le roman est un genre fortement plurilingue du fait que s'y « confondent, en réalité, deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux langues, deux perspectives sémantiques et sociologiques » (BAKHTINE, 1978, p. 125-126). Il situe alors le texte littéraire dans une dimension sociolinguistique en établissant une relation entre discours littéraire, langue et société. C'est ce qui animait William Francis Mackey quand il proposait la notion de « diglossie littéraire » (MACKEY, 1972, p. 19-50). Celle-ci est, dit-il, la « répartition fonctionnelle [qui] s'applique à la langue écrite » (*op. cit.*, p. 42). Toutefois, les faits linguistiques dans l'appareil textuel n'étaient pas pris en charge par Mackey comme l'ont fait Jean-Claude Blanchère (1993) et Alioune Tine (1996). Pour ce dernier, la « diglossie littéraire [est] la vernacularisation, la déterritorialisation de la langue de l'autre, la déconstruction et le parasitage de la langue française par les langues africaines » (TINE, 1996, p. 84). Pour le critique, cette vitalité linguistique se manifeste par la présence des deux langues différentes (le français et le wolof) dans le discours des antagonistes, un mélange de codes et une « négrification⁵ ». Les interférences linguistiques notoires dans la société sénégalaise poussent Tine à dire que le texte épouse une posture diglossique. Mais, la notion de diglossie ne semble pas totalement adéquate du fait que, dans le texte, la fiction des pratiques langagières n'est pas assez efficace

¹ AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. **Arrêts sur les mots** : l'épreuve de la langue dans l'énonciation et dans l'écriture, 2007 ; p. 123 : « Les formes [d'une perte, d'un manque à nommer dans la chaîne du dire] par lesquelles les énonciateurs répondent aux rencontres qu'ils font dans les mots qu'ils énoncent ; ce que dessinent alors les "boucles" énonciatives, à travers ce qu'elles disent, c'est un dire traversé — ponctuellement — par des non-coïncidences qu'ouvre dans l'énonciation la langue, sa consistance, sa résistance, à travers ses diverses « manières d'être ».

² KOUROUMA, Ahmadou. **Monnè, outrages et défis**. Paris : Éditions du Seuil, 1990. Col. Points, n° P556.

³ GALISSON, Robert. **La Pragmatique lexiculturelle pour accéder autrement à une autre culture, par un autre lexique**, 1999, p. 52 : « la culture en dépôt dans certains mots, dits culturels, qu'il convient de repérer, d'explicitier ou de d'interpréter ».

⁴ FAYE, Babacar. **L'Écriture contemporaine francophone à la croisée des langues et des publics**, 2010 ; p. 114 : « Le texte écrit directement en langue seconde sans l'existence d'un texte traduisant. » Par opposition à la traduction.

⁵ BLANCHÈRE, Jean-Claude. **Négritures, les écrivains africains et la langue française**, 1993 ; p. 116 : « L'utilisation, dans le français littéraire, d'un ensemble de procédés stylistiques présentés comme spécifiquement négro-africains. »

pour décrire le dynamisme de cette situation. Rainier Grutman (1991, p. 116) avait adopté cette attitude tout comme ces derniers avant de canaliser toutes les littératures francophones dans la notion d'« hétérolinguisme ». Ce dernier fait référence à « la présence dans un texte d'idiomes étrangers, [mais aussi] des variétés (sociales, régionales ou chronologiques) de la langue principale » (GRUTMAN, 1997, p. 37). Il nous indique d'ailleurs que le terme est plus opératoire que les notions de « bilinguisme », de « plurilinguisme » et de « diglossie textuelle ». Son néologisme permettrait d'éviter de réduire les stratégies textuelles à la dimension purement sociale du contact linguistique (la diglossie textuelle) ou à une description objective des alternances et des interférences entre les systèmes linguistiques (le bilinguisme littéraire). Le plurilinguisme, quant à lui, tient compte de la diversité linguistique, l'usage de plus de deux langues. Cette notion a été reprise et revue par certains chercheurs. Faye (2010) et Lawson-Hellu (2011), en plus de la définition classique, ont pris en compte l'aspect *in absentia* de la langue première de l'écrivain dans la trame textuelle. Ces travaux partagent la même ligne de mire que ceux de Suchet (2010) qui présentent l'hétérolinguisme comme un continuum partant de l'étrangeté exhibée à l'étrangeté dissimulée de la langue première. Ces approches, plus ou moins théoriques, considèrent le texte francophone comme une dynamique sociolinguistique mais ne vont pas souvent au bout de leur analyse. Suchet a donné corps aux travaux de Lawson-Hellu. Elle mentionne le « rembourrage » et la « contextualisation », « deux méthodes indigénisation qui ont pour but de nommer et d'identifier le hiatus qui sépare la langue de la langue étrangère, sans nécessairement le combler » (ZABUS, 2004, p. 7). Toutefois, l'analyse lui permettant de valider ses propos n'est guère convaincante car les exemples donnés ne dépassent pas le syntagme nominal. L'ajout hétérologue, plus qu'un rembourrage et une contextualisation, donne une plus ample explication de l'hétérolinguisme. Contrairement à Faye (2010) qui se limite à la parenthèse⁶, nous proposons d'analyser aussi l'ajout à travers la ponctuation.

3 L'appropriation lexicale dans *Monnè*

Cette matérialité manifeste de l'hétérolinguisme est l'un des plans les plus visibles parce que le lexique de l'autre langue altérant la langue d'écriture est souvent, et à la fois, étranger et accueillant, une « adresse hétérologue⁷ ». Celle-ci peut être l'italique, les guillemets qui sous-entendent parfois un dédoublement réflexif définissant alors le caractère de l'intrus et prémédite seulement une figure d'ajout. L'hétérolinguisme est à ce niveau une incarnation de l'inscription d'un lexique de la langue de l'autre dans le texte. Ce plan de l'hétérolinguisme illustre ainsi l'accommodation des catégories grammaticales propres à la langue de l'écrivain : ce sont souvent les xénismes, les pérégrinismes et les emprunts⁸. Ces derniers inscrivent une altérité textuelle et marquent une charge culturelle localisable dans les espaces de la communauté sociolinguistique. Dans ce sous-point, nous procéderons par une étude critique de l'analyse des *mots étrangers* dans *Monnè, outrages et défis* faite par Bague (1995, p. 73-91) afin de reconsidérer cette classification car certaines zones de celle-ci nous semblent confuses.

Cette étude lui a permis de déceler soixante-douze xénismes, dont trente et un que l'on

⁶ FAYE, Babacar. *Op. cit.*. Dans une étude sur *Allah n'est pas obligé*, d'Ahmadou Kourouma (2000).

⁷ SUCHET, Myriam. **Textes hétérologues et textes traduits de « la langue » aux figures de l'énonciation**, 2010 ; p. 122 : « Nous appelons "adresse hétérologue" l'intensité qui parcourt "la langue" de part en part pour la tendre vers un destinataire. Contrairement à la communication, l'adresse n'implique pas la transmission d'un message. C'est un pur geste vers autrui... »

⁸ DUBOIS, Jean *et alii*. **Dictionnaire de linguistique**, 2002 ; p. 512 : « Un xénisme est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. Le xénisme est le premier stade de l'emprunt. Au stade de l'utilisation occasionnelle mais dépourvue de marques métalinguistiques, on parlera de pérégrinisme. Le stade ultime de l'installation est l'emprunt proprement dit : le mot est versé au vocabulaire français, et peut par exemple entrer dans des processus de dérivation et de composition. »

retrouve dans *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (IFA⁹). Cette étude fournit, outre une description fourre-tout des mots étrangers, une approche classificatoire admettant de distinguer dans le texte les pérégrinismes des africanismes et des ivoirismes en ce sens que, pour lui, ces derniers ont une « échelle de xénité¹⁰ ». La difficulté à saisir la frontière entre ces notions est repérable à la lecture de sa « classification par commodité¹¹ » des mots étrangers à un « lecteur français¹² ». L'auteur étale ici toute la problématique du repérage des mots, mais, de plus, la vague dénomination *lecteur français*, qui peut être aussi bien belge, sénégalais qu'ivoirien, sème l'incohérence. Certains mots que Bague nomme comme étrangers *au lecteur français* ne nous semblent pas exotiques pour le lecteur sénégalais. Dans la partie consacrée aux « malinkismes¹³ », nous pouvons noter aussi des incohérences. En admettant certains mots comme des malinkismes, unités linguistiques « utilisées normalement par les locuteurs malinkophones en contexte non francophone », l'auteur bute sur une sous-évaluation de la situation sociolinguistique francophone subsaharienne. Il qualifie ainsi certains mots ou expressions tels *Allah*, *koubarou*, *rackat* et *wirt* comme « des mots malinké¹⁴ ». Ces derniers présentent toutes les caractéristiques de l'emprunt, mais ne se trouvent pas dans les dictionnaires standards. Toutefois, ils sont utilisés par une bonne marge de locuteurs francophones ouest africains. En dehors des « territoires mandinkophones¹⁵ », ils peuvent donc être compris. L'auteur, nous semble-t-il, n'a pas aussi eu l'idée que ces unités linguistiques viennent étymologiquement de la langue arabe et qu'ils portent une charge culturelle musulmane. À ce titre, le lectorat imprégné d'une certaine culture musulmane pourrait les saisir. Ces unités linguistiques transcendent le territoire mandingue, voire même africain. Ce n'est plus seulement une affaire de langue mais plutôt de culture religieuse. En conséquence, il est préférable donc de les nommer « pérégrinismes, et non les véritables xénismes (les seuls ?) de l'œuvre », comme dit Bague¹⁶. Ces unités lexicales, bien que, dans leurs usages, il peut exister des variations (*Allahou akoubar* ou *wird*, au Sénégal), sont sociolinguistiquement comprises en Afrique subsaharienne. Nous pouvons dire de surcroît que les unités qui font référence à la culture musulmane (*Allah*, *bissimilaï*, *salam*, *rackat*, *raka* ou *rakat*, *tahâra*, *alphatia*, etc.) et à la langue malinké que l'on retrouve dans l'IFA (*diéli*, *cora*, *sofa*, *tara*, *dioula*, *fama*, etc.) sont des pérégrinismes malgré les variations régionales. Parmi les xénismes, on peut retrouver des ivoirismes (*domoré*, *tjogo-tjogo*, *monnè*, *panca*, *Bolloda*, etc.). La différence entre les xénismes et les pérégrinismes dans *Monnè* est certainement d'ordre métalinguistique. Cela veut dire que les pérégrinismes, bien qu'ils aient une connotation culturelle et contextuelle, leur opérationnalité en francophonie subsaharienne peut nous inciter à dire qu'ils ne bénéficient pas souvent d'ajout hétérolingue explicite. Néanmoins, des aires isoglosses peuvent nous amener à les comprendre. Tandis que les xénismes, en raison de leur degré de connotation culturelle dense et incompréhensible, sont accompagnés d'ajout hétérolingue explicite comme c'est le cas avec *panca* et *Bolloda*. Le public de l'auteur et les paramètres sociolinguistiques jouent donc sur les paramètres d'ajout.

Un autre point nous paraît crucial dans l'inscription de la langue de l'Autre dans *Monnè* : celui de sa morphosyntaxe. Voici quelques exemples :

Les derniers jours ont été difficiles ; mes sofas ont beaucoup combattu. (p.26)

et dans les touffes des manguiers, des caïcedras, des fissandjiris... (p.123)

⁹ ÉQUIPE IFA. **Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire**, 1988. Première édition en 1983.

¹⁰ ÉQUIPE IFA. *Op. cit.*, p. 77.

¹¹ *Ibidem*, p. 74.

¹² *Ibid.*, p. 78.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

Après les derniers rackat, les deux hommes chuchotèrent jusqu'à la nuit... (p.39)

Les griots constituent une caste, à la fois crainte et méprisée dans le mandingue, appelée la caste des diéli. (p.40)

et il ne nous resta qu'à réciter après nos alphantia... (p.244)

lui livrâmes tous les droits du Blanc, de la jeune fille peule vierge aux panca. (p.67)

Vers vingt-huit ans, il participait à la danse n'koron (p.61)

un Sénégalais [...] à la carnation de jais, toujours dans des drékéba (p.154)

à Allah même qu'il s'adressait, vocalisait de toute la force des nerfs du cou le chant des monnew. (p.65)

Souvent le lexique de la langue de l'Autre suit la morphosyntaxe du français. Dans ces exemples, les éléments empruntés à la langue première sont accordés en genre et en nombre. Dans certains cas, les éléments lexicaux empruntés sont dans une construction morphosyntaxique quasiment française. Autrement dit, la construction syntaxique (Dét. + N) du français est respectée mais dans la morphologie, il n'y a pas d'accords au pluriel. Toutefois, nous notons une autre construction morphosyntaxique qui respecte la structure du français, *monnew*, mais le mot est accordé en malinké suivant un déterminant de langue française.

Monnè constitue ainsi un répertoire sociolinguistique francophone. Il énonce alors des paramètres sociolinguistiques de la langue française et la charge culturelle que l'auteur suppose y révéler. Toutefois, avec cette critique de certaines appréciations linguistiques de Bague, nous pouvons dire que la langue française demeure en Afrique une problématique incontournable du fait des rapides évolutions lexicologiques. Ainsi le passage du xénisme au pérégrinisme et même à l'emprunt est à prendre dans une sociolinguistique synchronique. La construction syntaxique en français du lexique emprunté semble être respectée dans *Monnè*. Par contre, dans la morphosyntaxe, ce n'est pas le cas parce qu'il a une variabilité dans les accords du pluriel.

En dehors des emprunts lexicaux, l'hétérogénéité linguistique est manifeste aussi à travers la problématique de la traduction.

4 La problématique de la traduction dans *Monnè*

La traduction est une pratique consubstantielle à l'écriture francophone (DIOP, 2005, p. 143). De ce fait, la question de l'hétérolinguisme peut être ramenée à certaines pratiques de traduction internes au texte littéraire. Dans *Monnè, outrages et défis*, la traduction revêt des formes diverses telles que la textualisation du milieu colonial où, du fait des différences linguistiques, les interlocuteurs font appel souvent à des interprètes. Se faisant dans une double perspective (du malinké au français et du français au malinké) et en raison d'une « non-coïncidence interlocutive¹⁷ », la traduction aboutit souvent à un errement énonciatif.

La traduction est inhérente à la rencontre de deux groupes linguistiques différents (« les gens de Soba » et « les Blancs » (voir les renvois aux pages ci-après) qui ne peuvent se comprendre que par l'intermédiaire d'un « interprète », Soumaré qui est censé traduire en malinké les propos du Blanc au roi, qu'ensuite le griot les révèle au peuple (p. 42, 43, 53, 54, 58, 59, 82, 108, 110, etc.). Cette circularité de la traduction coïncide avec ce que l'on appelle souvent

¹⁷ AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. **Hétérogénéité et ruptures** : quelques repères dans le champ énonciatif, 1991 ; p. 148 : « Entre énonciateur et destinataire, représentant le fait qu'un mot, une manière de dire, ou un sens ne sont pas d'emblée, ou pas du tout, partagés par les deux protagonistes de l'énonciation. »

l'interprétation consécutive au cours de laquelle le traducteur est censé comprendre le sens de l'original et le réexprimer de façon à produire le même effet chez le destinataire de la traduction.

Les paramètres textuels peuvent aussi nous permettre de concevoir ce roman comme une sorte d'épopée¹⁸ qui raconte la vie du Roi de Soba. Ainsi cette dernière, dans l'Afrique traditionnelle qui n'avait pas connu une écriture, devient via sa traduction ou transposition dans le roman un fait littéraire écrit. L'auteur traduit alors une « oraliture¹⁹ ». Donc Kourouma, par la fiction littéraire, le mode de la traduction change le fonctionnement du texte original.

À la page 82, c'est Djigui qui se pose intérieurement la question : « ou l'interprète avait mal prononcé [...] ou nous avons mal entendu », parce que Soumaré avait traduit « Allemands » en malinké « Allamas », un ancêtre du roi. À la page 108, le narrateur nous dit que l'interprète traduit « mal ». Alors, on sent ici que le but fixé par la traduction est inopérant dans *Monnè*. La différence culturelle déclenche des malentendus durant le processus traductif. La langue qui constitue un élément fondamental de la culture sera ainsi mal interprétée, ce qui rend la communication défailante :

a)

Publiquement, l'interprète félicita le roi et les notables et en profita pour nous apprendre le nom de l'opération : les prestations. Les bêtes, les choses et les vivres fournis constituaient des prestations. Les hommes, les garçons et les jeunes filles réquisitionnées étaient des prestataires. Faute de trouver le mot correspondant en malinké, l'interprète utilisa dans notre langue le mot « prestataires » que le griot eut de la peine à articuler et à changer en pratiti. Le roi eût aimé savoir ce qu'étaient des pratiti. (p. 55)

b)

ce dessein s'appelait la civilisation que, faute de mot correspondant, il traduisit par « devenir toubab ». Les mots firent sursauter Djigui. L'interprète rassura tout le monde en expliquant que civiliser ne signifie pas christianiser. La civilisation, c'est gagner l'argent des Blancs. (p. 57)

c)

Ou l'interprète avait mal prononcé le nom des agresseurs, ou nous avons mal entendu ; je lui ai demandé de se répéter : il nous paraissait invraisemblable que les « Allamas » dont le nom signifie en malinké « sauver par Allah seul » puissent être aussi mécréants et cruels qu'il le traduisait. (p. 83)

d)

l'instituteur [...] eut la malchance de nous proposer « le chat voit bien même la nuit », phrase qui, criée à haute voix par les courtisans, devint en malinké « Zan ba biè na nogo » qui littéralement s'entend : le vagin de la maman de Zan sauce gluante. (p. 232)

Dans l'exemple a), la difficulté que ressent le griot à traduire intégralement « les prestations » en langue malinké dénotent une certaine difficulté à parler et à traduire la langue de l'Autre. Et la traduction consécutive qu'en donne le griot est au-delà de l'adoption lexicale qu'en a faite l'interprète. Il transmue, déforme les « prestations » en « pratiti », une mauvaise prononciation du mot qui amène incompréhension et malentendus entre les protagonistes. La traduction du griot des « prestations » met le peuple dans l'indifférence tout comme dans c) et d) où la traduction réduit toute possibilité de communication. Le caractère audible des sons du français que les gens de Soba interprètent à leur gré en est un reflet. Cette posture des Malinkés donne une situation énonciative qui n'entraîne que l'écart, la distance linguistique. Djigui et ses sujets récupèrent tous ce qui leur est étranger pour le déformer et le reformer à leur manière et non dans le sens de la traduction interprétative-communicative. Presque toutes ces scènes

¹⁸ Voir BORGOMANO, Madelaine. **Ahmadou Kourouma, le « guerrier » griot**, 1998 ; p. 136.

¹⁹ DIAGNE, Souleymane Bachir. **Traduire l'oraliture en écriture**, 2016. Souleymane Bachir Diagne propose cette notion dans sa conférence inaugurale à la XXXIII^e édition des Assises de la traduction littéraire à Arles pour éviter « l'oxymore littérature orale » .

énonciatives du roman procèdent par cette façon d'introduire le contexte de la communication au début de la période coloniale. Les deux systèmes linguistiques différents ne peuvent pas s'interférer directement, mais par le biais des méthodes traductives se vouant souvent à l'échec. L'auteur met en exergue les limites de la traduction entre des cultures-langues fort différentes.

L'exemple b) reflète cette problématique à travers l'approche des problèmes linguistiques découlant de la colonisation. La non-coïncidence du dire conduit l'interprète à traduire faussement cette notion de « civilisation », matrice de l'idéologie coloniale. Pour traduire ce terme en Malinké, l'interprète éprouve beaucoup de difficultés. Ainsi, il le déforme dans le processus traductif. La traduction de « civilisation » par « devenir toubab » révèle alors le paroxysme des malentendus entre Africains et Colons. Et c'est pour cette raison que le roi s'est montré accablé profondément. Soumaré invite Djigui à ne pas comprendre ce qu'il vient de dire comme il l'a tenu, mais comme « gagner l'argent du Blanc ».

La traduction dans *Monnè* illustre alors une polarisation de l'interprétation consécutive bidirectionnelle mais entraîne souvent une communication en suspens. Ce qui n'est pas souvent le cas pour l'ajout hétérologue.

5 L'expressivité lexiculturelle à travers l'ajout hétérologue

Selon Jacqueline Authier-Revuz et Marie-Christine Lala, « l'ajout est avant tout une *relation*, celle d'un élément à ce à quoi s'ajoute... fondamentalement "ajout à"... » (2002, Avant-propos). L'ajout est, estiment-elles, à des degrés de saillance divers, « suggéré » ou « exhibé ». Par « suggéré » et « exhibé », nous pouvons entendre ajout implicite et ajout explicite. Ainsi, pour une typologie de l'ajout, nous distinguons d'une part l'ajout hétérologue explicite ou l'ajout explicatif visible, les « boucles énonciatives » permettant de faire une ouverture sur le dire et, d'autre part, l'ajout hétérologue implicite. Ce dernier est un dire contextuellement situé mais non explicité ; donc cet ajout qui construit l'Autre intrinsèquement dans la langue d'écriture au cours de l'énonciation peut être désigné comme un calque.

Voici quelques exemples d'ajout hétérologue implicite :

- a)
Chacun à part soi avait décidé de mourir musulman, plutôt que de subir un tel monnè. (p. 24)
- b)
De la nef, il organisa et dirigea lui-même une messe qui, par la participation de tous les habitants de toute la ville, devint une prière collective de toute la ville, tous les habitants de Soba. (p. 24)
J'ai profondément prié. À Allah, je devais trop d'explications ; j'ai trouvé fugace les sourates du Livre, mécaniques les genuflexions et rapides les prosternations... J'ai pris connaissance ou ai été réveillé à la fin de la messe. (p. 48)
- c)
Rejette ses avances : faiblir est un crime et un péché. Si ton époux ne te trouve pas à domicile, ton mari de groupe d'âge sera tué. (p. 137)
- d)
Pubère, il apparut que sa ceinture lui échappait... (p. 213)
- e)
L'islam nous interdit de laisser finir des correligionnaires entre les mains d'infidèles. (p. 67)
- f)
Quelques mois après, sa femme accoucha d'une fille. La maman de Djigui accourut et attacha une ficelle rouge au poignet du bébé. (p. 131)

g)
qu'il ne savait plus que répondre aux interrogations et aux incertitudes qui, nuit et jour, l'assaillaient, Djigui a cherché Allah. (p. 29)

h)
Son premier mouvement fut d'aller aux ablutions ; il devait deux prières. (p. 39)

Dans l'exemple a), l'ajout hétérologue implicite est révélé par le groupe verbal « mourir musulman ». Cette expression peut être considérée comme la transcription de l'Autre à travers un calque. Elle peut signifier « avoir la foi en Dieu et à son Envoyé, Muhamed jusqu'au dernier souffle de la vie ». Elle demeure donc une parole extralinguistique sociolinguistiquement localisée, mais s'écrivant sans aucune étrangeté visible et malgré sa lisibilité symbolique. L'ajout hétérologue implicite ne peut ainsi être interprété que sous une variation sociolinguistique dialogique. L'écrivain construit alors dans une langue identifiable malgré les contraintes énonciatives. D'une autre manière, l'écrivain réintroduit un énoncé ayant typiquement la même signification que l'exemple a). Il s'agit de l'exemple e) dans lequel l'hétérogénéité linguistique mobilise la langue française, et les ressources culturelles africaines, pour ensuite la traverser tacitement. Ici, nous notons que l'expression atténuante du verbe « finir » prend son origine dans la langue de l'auteur et peut signifier « mourir ». Et ce qui est aussi valable presque dans les aires francophones d'Afrique. Mais il faut prendre ce verbe « finir » dans une conception signifiante différente de celle que peut avoir le locuteur extra-culturel malinké. Pour certains peuples, la mort est souvent complexe comme nous le dit le narrateur qui considère que les « gens qui nous quittent dans les conditions où l'ont fait Djigui et Moussokoro ne sont pas considérés comme défunts. » (p. 286). Alors, il serait prudent pour l'auteur d'utiliser le verbe « finir ». Pour Kourouma, ou l'Africain animiste en général, il y a une autre vie après la mort. Donc, à la fin de cette vie commence une autre. L'auteur mentionne ainsi toute une subtilité énonciative complexe et souvent invisible. L'ajout hétérologue implicite pose donc toute la problématique de la question du sens. L'auteur fait semblant d'écrire en langue française alors qu'il asservit cette dernière. Ce paradigme de non-visibilité de la langue de l'écrivain permet en effet de tracer un axe de perspective prenant la langue française dans la vision malinké du monde. Cette disposition est aussi ressentie dans les exemples c) et d). Dans ces derniers, l'ajout hétérologue implicite revient sous une posture métaphorique. Ce qui revient à dire que l'expressivité de la langue de l'auteur est toujours feinte dans la langue principale du texte. Le calque est, dans l'exemple c), « ne te trouve pas à domicile » qui transmet une construction de l'hétérologue dialogique. Cette construction posant aussi la question de la signification comme, relativement, dans tout hétérologue, pouvait échapper à un lectorat non négro-africain. Le fait « d'être à domicile » est le sort de la jeune fille qui se trouve être vierge lors de la nuit nuptiale : c'est un honneur pour cette dernière, et même pour toute sa famille. Cela représente la conservation de l'hymen chez la jeune fille jusqu'au mariage. Ici, la *transpolinguistique* (la transposition ou traces de la langue maternelle de l'écrivain dans le français) donne la parole à la tradition, à l'identité même de toute femme en Afrique. C'est pourquoi Kardiata dit à sa fille Moussokoro que si elle perd sa virginité avant le mariage, ce déshonneur pourrait même lui coûter la vie. L'ajout hétérologue implicite passe toujours sous un canevas d'une écriture unilingue comme dans la situation énonciative qui est observée dans l'exemple d). Dans cet exemple, le narrateur-régisseur revient sur le fait que Kétélégui est écarté du trône royal au profit du cinquième fils de Djigui, Béma. Par « sa ceinture lui échappait », l'auteur calque une parole malinké, voire négro-africaine, consistant à atténuer la dimension sexiste du fils du roi par pudeur. Ainsi, l'auteur donne implicitement la perception malinké de celui qui se laisse déborder, sexuellement, dans ses actes jusqu'à commettre l'inceste. L'exemple f) est aussi dans cette mouvance cryptique : le calque « attachait une ficelle rouge au poignet du bébé » traduit une pratique africaine selon laquelle une mère fait les premiers pas pour que le bébé devienne sa future belle-fille. Les exemples g) et h) qui font référence à la pratique de la prière dans la religion musulmane peuvent aussi être rangés dans les calques de construction. Dans g), l'auteur souligne la façon dont le roi évoque Dieu alors que l'autre décèle la façon dont les Musulmans accomplissent les

prières qu'ils ont ratées. Dans l'exemple b) l'ajout hétérologue implicite révèle, à la lecture de l'environnement textuel, tout autre chose qu'un rituel de la chrétienté. Bien au contraire, certaines aires isoglosses permettent de pouvoir dire que la « messe » constitue une pratique rituelle musulmane. Le champ lexical de la prière, « prière collective », « génuflexions », « prosternations », « sourates », place le lecteur dans un champ propre à la prière dans l'islam. C'est la prière du vendredi, « collective », que l'écrivain veut évoquer en la différenciant des cinq autres prières qui sont quotidiennes.

Le calque touche la morphosyntaxe et la sémantique de la langue française. Il investit à la langue des créations morphosyntaxiques et sémantiques nouvelles et une énonciation dialogique. L'ajout hétérologue explicite, quant à lui, vise à donner une lecture de la lexiculture.

Reflétant une « non-coïncidence entre les mots et les choses » (Authier-Revuz, 2007), l'ajout hétérologue explicite participe à la création d'une norme communication hétérologue (FAYE, 2010. p. 73). À travers certaines marques de la ponctuation (la parenthèse, la virgule, les deux points et le point) qui matérialisent une adresse hétérologue, l'ajout explicite concourt à la compréhension de l'autre langue. Le degré d'opérationnalité en francophonie et l'expressivité lexicoculturelle font souvent que certains éléments lexicaux ou notionnels (xénismes, pérégrinismes et emprunts) bénéficient souvent d'ajout hétérologue explicite.

a)

« Au nom d'Allah, que veulent les mânes des Keita » se désola le roi Djigui en rentrant au Bolloda (le Bolloda était l'appellation par laquelle le peuple désignait le hall et la place à palabres : le palais, la cour royale et par extension le pouvoir, la force, l'arbitraire des rois de Soba). (p.13)

Cet extrait confirme l'angoissante difficulté énonciative de Kourouma à se faire une communication interlinguistique sans obstacle. La parenthèse estime le trouble dans la langue et matérialise la tension du manque révélée par le xénisme « Bolloda ». La communication interculturelle constitue une problématique comme dans les exemples ci-dessus.

b)

Les enfants de Fadoua ont-ils été éliminés par certains héritiers de Djigui ? Ce n'est pas certains : une autre cause est bien probable. Fadoua avait opprimé, fatigué et abondamment tué : il n'y a de mauvaieseté et de cruauté qui se perpètrent sans conséquence. Les victimes ont des gnama (des forces immanentes) qui, lorsqu'elles n'agissent pas sur le responsable direct, frappent la descendance (p.199)

c)

On soufflait, heureux et rassuré, car cela signifie qu'on ne faisait pas pacte avec ceux que le masque recherchait : les méchants qui avaient vidé le corps du Centenaire de son double (entendez ceux qui l'avaient assassiné par la sorcellerie, comme si les monnew qu'il avait subis ne suffisaient pas). (p. 280-281)

d)

Perfide fils d'esclave ! s'écria Djigui. (Entre frère de plaisanterie, il est coutumier de se traiter réciproquement d'esclaves.) menteur de fils d'esclaves ! si tu n'étais pas un Soumaré... (p. 36)

e)

Aux différentes funérailles du griot (l'inhumation, le septième et le quarantième jour), il y a eu du monde et ce fut Djigui qui dirigea et présida les cérémonies. Cela depuis vingt ans ne s'était pas produit et se justifiait : Djéliba était de deux classes d'âge plus jeune que le Centenaire et cette différence d'âge n'interdisait pas au roi d'assister aux obsèques du défunt. (p. 223)

Dans les exemples a) et b), pour se mettre dans une sorte d'authenticité lexicale, l'écrivain reconduit, par adoption, le lexique malinké (ce sont des xénismes) pour appréhender un des aspects de la conception de la culture malinké, « Bolloda » et « gnama ». Dans les exemples c), d) et e), nous n'avons plus d'emprunts lexicaux annonçant l'ajout explicite. Ici, l'adresse hétérolingue est prise en charge seulement par la parenthèse puisque les lexiques ou les énoncés-cadres sont proprement de la langue française. C'est ce que l'on nomme souvent des africanismes. L'écrivain essaie alors de couler dans la langue française la pensée de sa forêt natale (Gassama, 1995, p. 25). Ils traduisent une lexiculture se référant aux relations sociales africaines. Il s'agit ici d'extension sémantique d'unités linguistiques propres à la langue française. Et sans la parenthèse hétérolingue, le lecteur sera dans une totale indifférence sémiotique. Mais pour le mener au labyrinthe, il a fallu l'usage de la parenthèse pour pousser le lecteur à faire sa propre lecture sociologique. Pourtant il nous semble que la parenthèse hétérolingue n'établit pas totalement un élément justifiant, expliquant les « gnama ». Cette façon de dire plus avec la parenthèse hétérolingue — gnama signifie forces immanentes — ne donne guère la signification de cet imaginaire négro-africain. La parenthèse constitue un moyen de désambiguïsation du bruit dans la chaîne du dire réellement évoqué par cette lexiculture malinké. La parenthèse hétérolingue c) fait référence aux « méchants » qui ont assassiné le roi. Mais comment le roi est-il assassiné ? C'est là que se trouve toute la portée signifiante de l'ajout. Il nécessite ici de savoir ce que signifie « double²⁰ » pour pouvoir comprendre la signification de la parenthèse. Et, en revanche, cette parenthèse joue aussi le jeu de l'ambiguïté parce que « assassiner par la sorcellerie » n'est pas compris aussi chez certains comme dans d). Chez un locuteur non averti, le syntagme nominal « fils d'esclaves » peut être la source d'un blocage. D'une part, un certain public peut s'interroger sur le fait que le roi traite l'interprète d'esclave alors que ce dernier ne l'est pas. La lexiculture devient un élément de déstabilisation du cours normal de la narration. La signification de ces données culturelles ou sociologiques demande des connaissances extratextuelles. En conséquence, l'auteur suit une stratégie qui consiste à anéantir le manque dans la chaîne de l'énonciation. L'usage de l'ajout est une priorité pour que le lecteur extraculturel se fasse une bonne idée de ces notions dans leurs univers référentiels précis. Dans ces exemples, l'ajout hétérolingue explore tant bien que mal la conquête d'une légitimité énonciative. L'intertextualité revient donc ici à considérer l'ajout comme une certaine construction de la parole populaire dans le fil du dire qu'il faudrait expliciter, reformuler. Ainsi, le narrateur essaie d'expliquer pourquoi Djigui appelle l'interprète « un fils d'esclaves » en d). Cet exemple, si nous considérons le rapport de l'ajout à sa base, donne une certaine organisation de la société africaine que la lecture ne peut pas toujours révéler. L'exemple e) donne toute une portée méta-discursive de l'ajout hétérolingue. La différence culturelle provoque des effets de diversification dans l'échelle des civilisations mondiales. À ce propos, on note les funérailles. Bien qu'elles constituent une dénomination universelle, leur pratique n'est pas la même dans toutes les aires culturelles. Ainsi, pour bien détailler la vision culturelle que les Mandingues ont des « funérailles », l'auteur use de la parenthèse hétérolingue pour montrer que nous parlons la même langue mais avec les connotations sociologiques différentes. Donc l'ajout hétérolingue tente d'expliquer ce qui est « funérailles » en Afrique. La question de la compréhension, la saisie de la traduction de la culture malinkée fait que l'auteur arrive même à déceler la pratique « des grandes [...] funérailles de Djigui qui ne pourraient pas s'accomplir dans leur intégralité » (p. 280-283).

Dans les exemples ci-dessous, l'ajout hétérolingue revient à partir d'une ponctuation. Il évoque souvent une intertextualité.

a)

Samory demandait, précisa l'envoyé, à tous les rois de la région de venir à lui pour boire le dégué de la suzeraineté et reconformer le serment de lutter (p. 25)

Dans le Mandingue, toutes les guerres victorieuses se terminaient par l'indispensable

²⁰ KOUROUMA, Ahmadou. **Les Soleils des Indépendances**, 1960. On y note que « double » veut dire « *dja* » en langue malinké. Puisque Kourouma avait donné cette explication dans son premier roman, on peut comprendre que le terme pourrait être pris avec sa signification en français. On peut dire alors qu'il y a là une africanisation du français.

cérémonie de consommation du dégué. Le dégué est une bouillie de farine de mil ou de riz délayée dans du lait. C'était une cérémonie publique, au rituel réglementé, qui avait lieu sur le champ de bataille où le combat avait été gagné (p. 44)

b)

les Français des Toubabs blancs chrétiens, les chrétiens des nazaréens, des « Nazaras ». Les « Nazaras » s'avouaient les ennemis de l'islam ; c'étaient des impurs (p. 19)

c)

Les griots constituent une caste à la fois crainte et méprisée dans tous le Mandingue, appelée la caste de diéli : diéli signifie sang. Le griot expliqua au capitaine commandant [...] (p. 40)

d)

Même un grand sacrifice n'avait pas pu et ne pouvait pas transformer les nazaréens ni adoucir leurs faits. C'étaient eux qui étaient désignés par le vocable « égarés ». Ceux qui avaient délibérément choisi de posséder le monde au prix d'être voués à l'enfer le jour de la résurrection et qui pouvaient donc, ici-bas, se permettre toutes les inhumanités sans qu'aucun sacrifice puisse mieux les inspirer, les détourner, les dissuader, les moraliser. (p. 98-99)

e)

Fadoua portait le grand nom de Keita sans avoir le sang Keita : c'était un descendant d'esclaves. Autrefois, les esclaves païens s'islamisaient en s'affublant du nom totémique de leur maître malinké. (p. 197)

En dehors de la différence entre les figures d'ajout hétérolingue explicite, l'expressivité lexicoculturelle constitue leur véritable point de jonction.

Dans l'exemple a), il y a une vingtaine de pages entre la première apparition de la base et l'ajout hétérolingue explicite. On pouvait dire alors que l'ajout devient à une instance narrative. La base qui accueille l'ajout hétérolingue est dans a), le « dégué », et c), « diéli » sont des xénismes, des *realia* malinké. Alors que, dans d) et e), nous avons une certaine conception de la culture négro-africaine e) et musulmane d). Par contre, b), « Nazaras » peut être dans une certaine mesure un pérégrinisme. À comparer ces exemples à « le Bolloda (le Bolloda était [...] Soba) », nous pouvons dire que l'ajout ponctué est semblable à la parenthèse hétérolingue.

Sans l'ajout, ces unités linguistiques pourraient rester insaisissables par un lectorat non autochtone. Pour « dégué », l'auteur constitue son discours à partir d'un autre texte connu de l'Afrique : l'épopée de Soundjata. L'ajout reste alors un discours intertextuel dialogique. D'emblée, l'auteur commence par faire une définition du « dégué » dans l'ajout et tous ses paramètres symboliques en pays mandingue. « La consommation du dégué » peut donc révéler la défaite de Soumaourou Kanté lors de la bataille devant Soundjata Keïta. On devait même dire que Kourouma doit cet intertexte à Djibril Tamsir Niane (1960) qui, par la voix du griot, Kouyaté donne la première publication de l'épopée de Soundjata. L'auteur s'inspire alors de l'histoire du Mandingue pour matérialiser la défaite de Djigui, bien que ce dernier ne soit pas forcé symboliquement à la « consommation du dégué », mais à des « visites » chaque vendredi. L'ajout défie alors, dans une certaine mesure, toute lecture abjecte de l'intertexte. Dans les autres exemples, c'est un hypotexte religieux et social. Dans les exemples b) et d), l'auteur puise dans l'intertexte du Coran alors que dans les exemples c) et e) l'intertextualité lui permet d'instaurer l'organisation sociale traditionnelle du Mandingue. Ainsi, la force « lexicoculturelle » oblige, exige au narrateur une explication aux « autres » francophones, au Blanc pour comprendre pourquoi le griot ne peut pas être prisonnier ainsi que le rapport qui existe entre le griot, l'esclave et le noble. À cet effet, pour c), à la page 40, l'ajout hétérolingue est l'incipit d'un récit qui s'institue comme une instance narrative où l'on peut noter un paradigme social important dans l'empire Mandé. Dans le dernier exemple e), c'est la même situation que l'on retrouve aussi : l'ajout hétérolingue dissèque comment Fadoua qui porte le même nom que le roi est devenu un bourreau. Dans b), la base « Nazara » est reconduite dans la phrase suivante et qu'aussi, dans d), l'auteur adopte le même mécanisme mais par

pronominalisation. Et d'ailleurs, c'est l'un des rares exemples où la base n'est pas répétée, c'est le pronom démonstratif « Ceux », qui est souvent utilisé dans le Coran. Alors, c'est à la fin du premier chapitre que le griot fredonne une chanson dans laquelle il tenta d'expliquer ce qui est « nazaras » lorsque le Messager vient « pour annoncer à Djigui que les Toubabs de "Fadarba" descendent vers le sud ». La référence à une intertextualité coranique approuve une idée bien réelle des « gens de Soba » qui ne font pas des Blancs des croyants mais des athées, « des ennemis de l'islam ».

L'ajout hétérolingue demeure la matérialité d'une illustration de l'identité culturelle africaine sous des formes différentes. Il se veut un dire fortement dialogique construit avec un lexique de la langue française ainsi qu'une force indicatrice et argumentative de la vision socio-culturelle indiquant des significations énonciatives. L'hétérolinguisme demeure alors une voie pour saisir l'Afrique à partir d'une lexiculture.

6 Conclusion

La textualisation des langues dans *Monnè, outrages et défis* s'accompagne d'une construction discursive qui convoque des paramètres extralinguistiques et des identités sociolinguistiques. L'hétérolinguisme donne à voir donc une littérature francophone dans un contexte d'instabilité énonciative. La pratique de la traduction reflète les soubassements discursifs du plurilinguisme en milieu francophone africain. Cela ne veut pas dire que l'hétérolinguisme est toujours l'évocation de la situation énonciative plurilingue. Les procédés d'appropriation lexicale et d'ajout hétérolingue implicite glorifient l'opacité de la langue d'écriture alors que les cheminements de l'ajout hétérolingue explicite tentent de renverser cette défaillance dont il est la conséquence. L'hétérolinguisme constitue une hybridité renforçant la problématique de la langue dans l'Afrique francophone. Le discours littéraire francophone, à l'exemple de *Monnè*, adopte alors une stratégie d'écriture qui s'annonce être une traduction, une négociation permanente dans la construction de l'imaginaire culturel de soi. Cette manière d'écrire nous conduit à affirmer que, dans *Monnè*, « l'Autre culturel n'est pas verbalisé de façon directe. Il est plutôt filtré et adapté, et verbalisé de façon indirecte, à travers la conscience de l'ethnographe ou du traducteur » (BANDIA, 2001, p. 124). En ce sens, nous retenons que l'hétérolinguisme est une poétique de la traduction d'une culture, donc une quête identitaire. Et Kourouma n'est pas seulement un écrivain, mais il est doublé d'un traducteur de la culture malinké comme nous avons dit dans le corps de notre analyse.

A prova da língua no discurso literário francês

Identidades sociolinguísticas e construções discursivas em *Monnè, outrages et défis* de Ahmadou Kourouma (1990)

Resumo

Este artigo é uma reflexão sociolinguística sobre a escrita heterolingue da Francofonia africana e contribui para o trabalho de observar a divisão que se desenvolve entre uma língua internacional e seus laços antropológicos locais. A pesquisa aqui relatada é uma análise do discurso literário em uma abordagem lexical e morfossintática. Nosso objetivo é apresentar alguns aspectos do heterolingualismo africano, enfatizando as não coincidências enunciativas da relação assimétrica entre a cultura africana e a língua francesa. Também se quer descrever o projeto estético e identitário do marfinense Ahmadou Kourouma, baseado no hibridismo linguístico, que contribui para a construção de uma *lexicultura*. A reflexão ocorre no âmbito dos trabalhos da escola francesa de estudos africanos, da sociolinguística inspirada nas obras

de P. Bourdieu e da crítica literária inspirada nas contribuições de M. Bakhtine. O corpus de observação é o romance *Monnè, outrages et défis* (Paris, 1990), para dar uma abordagem sociolinguística ao discurso literário francês. Começa-se revisitando as principais concepções sociolinguísticas do texto francófono. Em seguida, focaliza-se a apropriação lexical realizada no corpus, questionando a classificação de Jean-Marie Bague (1995) e dando um estudo morfosintático da tradução e da expressividade da "*lexicultura*" (Galisson, 1999) através da adição heterolingual. Descreve-se no total este caso de heterolingüismo, construído com parâmetros extralingüísticos e identidades sociolinguísticas, de instabilidade afirmativa, ilustração de uma poética da tradução de uma cultura, o quadro, portanto, de uma busca pós-colonial pela identidade.

Palavras-chave

Sociolinguística do texto. Monnè. Kourouma. Não coincidências enunciativas.

La prueba de la lengua en el discurso literario francés
Identidades sociolingüísticas y construcciones discursivas en *Monnè, outrages et défis* por Ahmadou Kourouma (1990)

Resumen

Este artículo es una reflexión sociolingüística sobre la escritura heterolingual de la francofonía africana y contribuye al trabajo de observar la división que se desarrolla entre un idioma internacional y sus lazos antropológicos locales. La investigación presentada aquí es un análisis del discurso literario en un enfoque léxico y morfosintático. El objetivo es dar algunos aspectos del heterolingüismo africano enfatizando las no coincidencias enunciativas de la relación asimétrica entre la cultura africana y el idioma francés. También se quiere describir el proyecto estético y de identidad del marfileño Ahmadou Kourouma, basado en la hibridación lingüística, que contribuye a construir una *lexicultura*. La reflexión tiene lugar en el marco de la escuela francesa de estudios africanos, la sociolingüística inspirada en las obras de P. Bourdieu y la crítica literaria inspirada en las contribuciones de M. Bakhtine. El corpus de observación es la novela *Monnè, outrages et défis* (París, 1990) para dar un enfoque sociolingüístico al discurso literario francés. Se inicia revisando ciertas concepciones sociolingüísticas del texto francés. Luego se observa la apropiación léxica realizada en el corpus, cuestionando la clasificación de Jean-Marie Bague (1995) y dando un estudio morfosintático de la traducción y la expresividad de la "*lexicultura*" (Galisson, 1999) a través de la adición heterolingual. Se describe, finalmente, este caso de heterolingüismo, construido a partir de parámetros extralingüísticos e identidades sociolingüísticas, de una inestabilidad enunciativa, ilustración de una poética de la traducción de una cultura, el marco de una búsqueda de identidad postcolonial.

Palabras-clave

Sociolingüística del texto. Monnè. Kourouma No coincidencias enunciativas.

Références

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. Arrêts sur les mots : l'épreuve de la langue dans l'énonciation et dans l'écriture. In : FENOGLIO, Irène (Dir.) **L'Écriture et le souci de la langue**. Louvain-la-Neuve,

Belgique : Bruylant - Academia, 2007. Col. Au cœur du texte, n°7.

_____. Hétérogénéité et ruptures : quelques repères dans le champ énonciatif. In : PARRET, Herman (Éd.) **Le Sens et ses hétérogénéités**. Paris : Éditions du CNRS, 1991 ; p. 139-151. Col. Sciences du langage.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline ; LALA, Marie-Christine (Éd.) **Figures d'ajout**. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002.

BAGUE, Jean-Marie. L'Utilisation de mots « étrangers » dans un roman ouest-africain de langue française : *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma. **Le Français en Afrique**. Nice, France : ROFCAN, n° 10, 1995 ; p. 73-91.

BAKHTINE, Michael. **Esthétique et théorie du roman**. Trad. française. Paris : Gallimard, 1978.

BANDIA, Paul. Le Concept bermanien de l' « Étranger » dans le prisme de la traduction postcoloniale. **TTR** : traduction, terminologie, rédaction. Québec, Canada : Association canadienne de traductologie, vol. 14, n° 2, 2001 ; p. 123-139.

BLANCHÈRE, Jean-Claude. **Négritures, les écrivains africains et la langue française**. Paris : L'Harmattan, 1993.

BORGOMANO, Madelaine. **Ahmadou Kourouma, le « guerrier » griot**. Paris : L'Harmattan, 1998.

BOURDIEU, Pierre. Le Champ littéraire. **Actes de la recherche en sciences sociales**. Paris : Éditions du Seuil, Le Champ littéraire, vol. 89, 1991 ; p. 3-46.

CANUT, Cécile. Pour une nouvelle approche des pratiques langagières. **Cahiers d'études africaines**. Paris : Éditions de l'EHESS, n° 163-164, 2001 ; p. 391-398.

DIAGNE, Souleymane Bachir. Traduire l'oralité en écriture. In : XXXIII^e Assises de traduction littéraire d'Arles. 2016. Arles, France. Conférence inaugurale. Disponible en <<http://www.atlas-citl.org/revoir-les-33es-assises/>>. Consulté le 20 mars 2018. Document vidéo.

DIOP, Papa Samba. Comment traduire la littérature wolof en français ? : exemples de Buur Tilléen et Doomi golo. In : NOWATNA, Madgalena (Éd.) **D'une langue à l'autre** : essai sur la traduction littéraire. Paris : Éditions aux lieux d'être, 2005 ; p.143-155.

DUBOIS, Jean *et alii*. **Dictionnaire de linguistique**. Paris : Larousse, 2002.

ÉQUIPE IFA. **Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire**. 2^e éd. Paris : EDICEF, 1988. Première édition en 1983.

FAYE, Babacar. **L'Écriture contemporaine francophone à la croisée de langues et des publics** : pour une sociolinguistique du texte hétérolingue. Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 2010. Thèse de Doctorat.

GALISSON, Robert. La Pragmatique lexicoculturelle pour accéder autrement à une autre culture, par un autre lexique. *In* : **Mélanges CRAPEL**. Nancy, France : ATILF-CNRS, n° 25, 1999 ; p. 47-73.

GASSAMA, Makhily. **La Langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique**. Paris : Karthala-ACCT, 1995.

GAUVIN, Lise. L'Imaginaire des langues : tracée d'une poétique. *In* : CHEVRIER, Jacques (Org.) **Poétiques d'Édouard Glissant** : actes du colloque international de la Sorbonne, 11-13 mars 1998. Paris : Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2005. Disponible en <<http://www.edouardglissant.fr/gauvin.pdf>>. Consulté le 20 mars 2018.

GOWINSKI, Michael. La Poétique et la Sociolinguistique. *In* : **Recherches comparatistes de la Renaissance à nos jours** : revue de littérature comparée. Paris : Didier Érudition, n° 1, janvier-mars 1982 ; p. 21-39.

GRUTMAN, Rainier. L'Écrivain flamand et ses langues : notes sur la diglossie des périphéries. **Revue de l'Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles**. Bruxelles : Université libre de Bruxelles, 1991 ; p. 115-128.

_____. **Des langues qui résonnent** : l'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois. Québec, Canada : Fides, 1997.

KOUROUMA, Ahmadou. **Allah n'est pas obligé**. Paris : Éditions du Seuil, 2000. Col. Points, n° P940.

_____. Écrire en français, penser dans sa langue maternelle. *In* : **Études françaises**. Montréal, Canada : Presses de l'université de Montréal, vol. 33, n° 1, 1997 ; p.115-118.

_____. **Les Soleils des Indépendances**. Paris : Éditions du Seuil, 1960. Col. Points, n° P116.

_____. **Monnè, outrages et défis**. Paris : Éditions du Seuil, 1990. Col. Points, n° P556.

LAWSON-HELLU, Laté. La Textualisation des langues et la résistance chez Félix Couchoro. **Les Cahiers du GRELCEF**. Western Ontario, Canada : University of Western Ontario, n° 2, 2011 ; p. 245-260.

MACKEY, William-Francis. Langue, dialecte et diglossie littéraire. *In* : GIORDAN, Henri ; RICARD, Alain (Dir.) **Diglossie et Littérature**. Bordeaux-Talence, France : Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1976 ; p. 19-50.

MAGNIER, Bernard. Entretien avec Ahmadou Kourouma. *In* : **Notre librairie**. Paris : Clef, n° 87, 1987.

MATESO, Lucho. La Littérature africaine et sa critique. **Lettres du Sud**. Paris : Karthala-ACCT, 1986.

NIANE, Djibril-Tamsir. **Soundjata ou l'épopée mandingue**. Paris : Présence Africaine, 1960.

SUCHET, Myriam. **Textes hétérolingues et textes traduits de « la langue » aux figures de l'énonciation** : pour une littérature comparée différentielle. Québec, Canada : Université de Concordia, 2010. Thèse de Philosophiae Doctor.

TINE, Alioune. La Diglossie linguistique et la diglossie littéraire et leurs effets dans la pratique esthétique de Ousmane Sembene. *In* : NIANG, Sada (Dir.) **Littérature et cinéma en Afrique francophone**. Paris : L'Harmattan, 1996 ; p.83-97.

ZABUS, Chantal. The african palimpsest : indigenization of Language in the west african europhone novel. **Cross/Cultures**. New York, E. U. A. : Rodopi, n° 4, 2004.

Date de remise au comité de rédaction d'AntipodeS

le mardi 29 janvier 2019

Date de publication

le dimanche 21 juin 2020

Pour citer cet article

DIÈNE, Moussa. L'Épreuve de la langue dans le discours littéraire francophone : identités sociolinguistiques et constructions discursives dans *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma (1990). **AntipodeS - Études de langue française en terres non francophones**. São Salvador da Bahia de todos os Santos, Brésil : Universidade Federal da Bahia, vol. 2, n° 1, janvier / juin 2019 ; p. 318-336. Rubrique Linguistique. ISSN électronique : 2596-1837. Disponible en <<https://portalseer.ufba.br/index.php/Antipodes>>. Mis en ligne le dimanche 21 juin 2020.

L'auteur

DIÈNE, Moussa

Master, doctorant, Laboratoire de Sociolinguistique, Linguistique et Didactique des Langues en Afrique (SOLDILAF), École Doctorale Arts Cultures et Civilisations (ARCIV), Université Cheikh Anta Diop

26, rue David Diop, Fann Résidence, Dakar, Sénégal

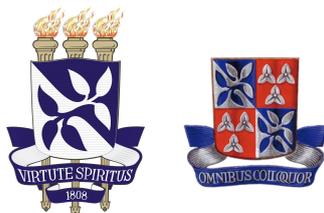
moussadiene@live.com

Droits d'utilisation



Cette revue est publiée en libre accès électronique sous la protection de la licence *Creative Commons* de type *Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International*, dont les termes sont consultables en ligne à l'adresse <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/legalcode> : ses contenus sont publiés gratuitement et libres de droits d'utilisation non commerciale par un tiers, ce dernier étant néanmoins soumis à l'obligation de citation de source, de déclaration de toute altération et de publication dans les termes de la même licence. Les auteurs de travaux publiés sur ce site conservent leurs droits de copie (*copyright*).

Éditeur



AntipodeS - Études de langue française en terres non francophones
ISSN électronique : 2596-1837
<https://portalseer.ufba.br/index.php/Antipodes>

Instituto de Letras
Universidade Federal da Bahia

São Salvador da Bahia de todos os Santos
Brasil